



Sotteville-lès-Rouen

COURS D'ÉCOLES RENATURÉES

La concertation au cœur du projet

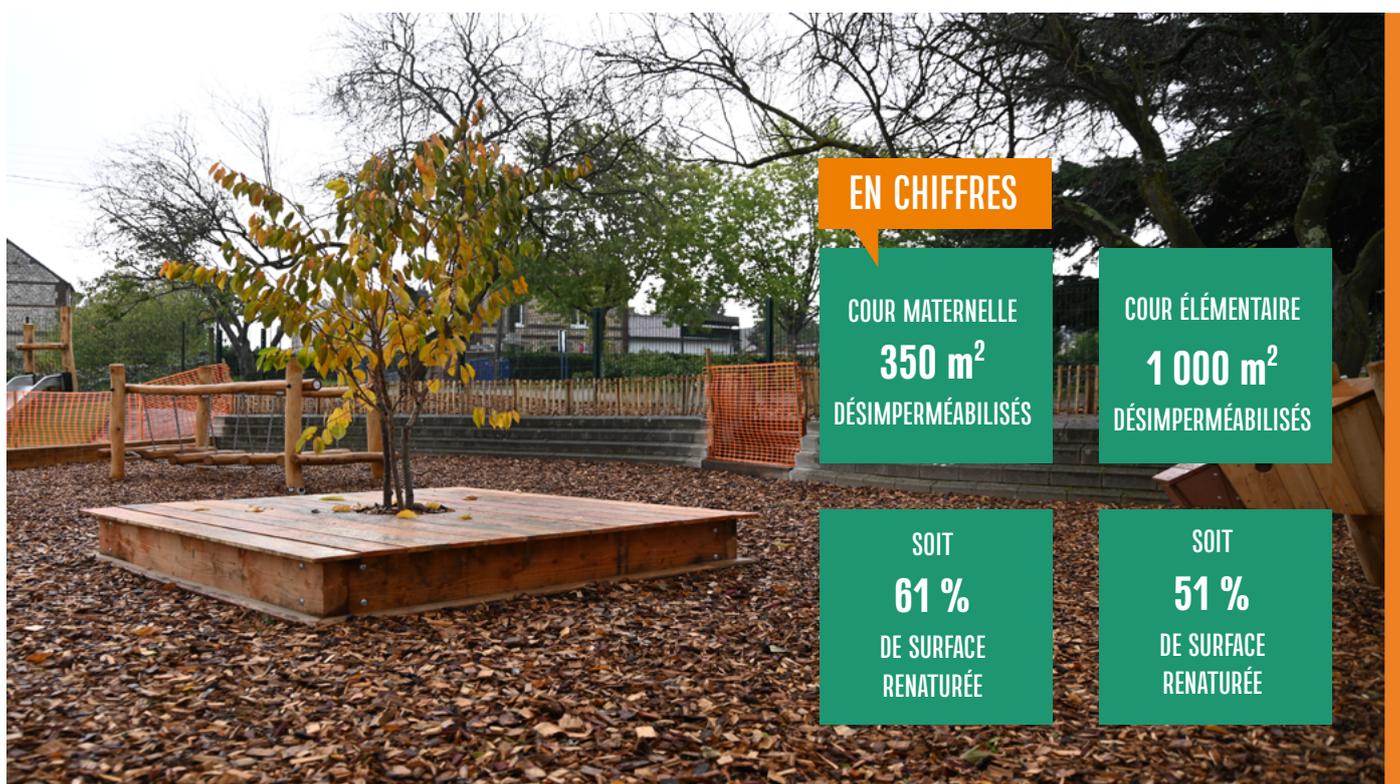
29 000 habitants
 2^e ville de la Métropole Rouen
 Normandie - Tissu urbain dense
 13 écoles primaires sur le territoire
 Territoire engagé dans la Transition
 Écologique avec la labellisation
 Cit'ergie (2 étoiles)
 Ville amie des enfants

L'ESSENTIEL

La commune de Sotteville-lès-Rouen réaménage les deux cours du groupe scolaire Jean Rostand. Jusqu'ici en enrobés pour l'essentiel, ces surfaces importantes ont été désimperméabilisées pour en tirer de multiples bénéfices : bien-être, santé et développement des enfants, préservation de la biodiversité, gestion des eaux pluviales, adaptation au changement climatique, etc. Accompagnée par le Cerema, la Ville choisit de co-construire ce projet avec la participation des usagers des écoles : enfants, enseignants, agents municipaux et parents. Les schémas d'orientation sont ensuite traduits sur plan avant le début des travaux. Une année et demie sont nécessaires pour construire ce projet. Cette première expérience, a valeur d'expérimentation et dégage les orientations reproductibles pour concevoir et aménager les autres écoles de la commune.

L'ORIGINE DU PROJET

Engagée dans une démarche de transition écologique, la commune mène depuis 2014 un programme ambitieux de rénovation du bâti scolaire. L'une après l'autre, chaque école de la commune bénéficie d'importants travaux pour améliorer l'accessibilité, le confort et les performances énergétiques des bâtiments. Impliquée comme "Ville amie des enfants", ce projet ambitieux prend également en compte le bien-être, la santé des enfants et les nouvelles pratiques pédagogiques. La réflexion sur l'aménagement des cours et des abords des écoles est une suite logique des actions déjà accomplies.



EN CHIFFRES

COUR MATERNELLE
350 m²
 Désimperméabilisés

COUR ÉLÉMENTAIRE
1 000 m²
 Désimperméabilisés

SOIT
61 %
 DE SURFACE
 RENATURÉE

SOIT
51 %
 DE SURFACE
 RENATURÉE

L'ACTION PAS À PAS

S'INSPIRER ET CO-CONSTRUIRE

La municipalité fait de la concertation son mode privilégié d'intervention pour l'évaluation et la définition de sa politique éducative. La réflexion sur les cours d'école est inscrite dans cette culture de la participation et de la co-construction. Un comité de pilotage se forme et la dynamique collective associée aux compétences des services viennent nourrir et renforcer le projet. S'inspirant des travaux réalisés par d'autres collectivités, notamment Paris et ses "cours Oasis", la Ville choisit les deux cours (maternelle et élémentaire) du groupe scolaire Jean Rostand pour se lancer.

SE FAIRE ACCOMPAGNER

Au regard des multiples enjeux, la Ville sollicite le Cerema pour entreprendre un travail partenarial et élaborer un projet pour les cours du groupe scolaire. Le Cerema propose d'animer une série d'ateliers collaboratifs avec l'ensemble des utilisateurs des deux écoles : élèves, enseignants et directions, élus, agents municipaux (en charge de la restauration, de l'entretien et de l'animation) et parents d'élèves. L'enjeu est de travailler avec les usagers sur toutes les étapes du projet pour répondre aux mieux aux besoins des enfants et des adultes. La Ville est systématiquement associée à chaque atelier pour accueillir les publics et rappeler les enjeux.

RÉALISER UN DIAGNOSTIC DES USAGES

Menées par le Cerema, plusieurs visites de terrain sont nécessaires pour observer les comportements des enfants/adultes et l'occupation des espaces des cours lors des récréations. Le diagnostic se base sur l'analyse des revêtements au sol, des conditions bioclimatiques, des écoulements des eaux pluviales, du contexte géographique, de l'évaluation de l'impact du réchauffement climatique sur ces espaces et des différents usages des cours. Cette étape est indispensable pour identifier les points forts des cours et ceux à améliorer.

MENER UNE CONCERTATION

Des ateliers de concertation sont coanimés par le Cerema et la Ville avec un binôme technicien et élu. Avec l'accord de leur enseignant, deux classes sont retenues pour participer à 4 séances de concertation chacune, sous forme d'ateliers. Une classe de CE2 est choisie pour représenter l'école élémentaire, car les enfants resteront dans l'école pour les deux années à venir et vont pouvoir se projeter et profiter des aménagements. Pour l'école maternelle, la préférence va à une classe de grande section, plus facile à faire participer. Après avoir été sensibilisés aux enjeux liés à l'effet de serre, l'eau et la biodiversité, les enfants s'expriment sur leurs pratiques, leurs besoins et leurs envies à l'aide d'outils type photolangage. Les CE2 poussent l'exercice avec l'élaboration de maquettes. Des ateliers ont également lieu avec les adultes afin d'affiner les propositions des enfants et de définir des schémas d'aménagement. Les recommandations sont formulées autour de trois axes : la renaturation et l'adaptation au changement climatique, la gestion des eaux pluviales à la parcelle et une meilleure répartition des usages dans la cour.

CONCEVOIR LES PLANS

Pour retranscrire les schémas d'agencement des cours en plans exploitables, la Ville fait appel à un cabinet de paysagistes qui assurera la maîtrise d'oeuvre, Arc-en-Terre. Les plans ([maternelle](#) et [élémentaire](#)) sont présentés aux enfants et adultes ayant participé aux démarches de diagnostic et de concertation, aux équipes enseignantes et aux agents municipaux. C'est l'occasion de récolter les derniers avis et d'inclure quelques ajustements ne demandant pas de modification pour la partie technique. Une fois le projet final réalisé, la Ville entre dans la phase de marchés publics et de consultation des entreprises. Cette étape prend du temps et les travaux sont invisibles durant les huit semaines d'été où les cours de récréation sont inoccupés.

INFORMER LES USAGERS

Au mois de juin, un temps de restitution est organisé devant l'entrée du groupe scolaire pour présenter aux usagers l'ensemble du projet, de la phase de la conception à sa réalisation finale. Pour toucher un maximum de parents d'élèves, la Ville prévoit ce temps d'échange en fin de journée, entre la sortie des classes et la fin du périscolaire. Pour l'occasion, des supports de communication - 4 kakémonos et plusieurs plans - sont créés et retracent toutes les étapes du projet. C'est l'occasion d'échanger avec les familles sur la démarche et les échéances à venir. Les travaux sont prévus à la rentrée scolaire de septembre et affecteront l'organisation habituelle. Expliquer reste le meilleur moyen pour obtenir l'adhésion des usagers.

ENTREPRENDRE LES TRAVAUX

Sotteville-lès-Rouen confie le chantier à une seule entreprise, disposant de tous les corps de métiers nécessaires à la réalisation des travaux : retirer l'enrobé, aménager, végétaliser, construire les jeux, etc. Les travaux ont lieu en site occupé, dès la rentrée de septembre et le personnel municipal et les enseignants réorganisent l'occupation des locaux de cette période. La maternelle est délocalisée chez les élémentaires pendant une partie des aménagements de sa cour. L'entreprise s'adapte aux contraintes des écoles (pas de bruit sur les horaires de classe) et les écoles s'accommodent des travaux en utilisant un espace restreint durant les récréations. Il faut compter 6 à 8 semaines de travaux pour chaque cour avant de pouvoir investir tous les espaces.

UN SITE WEB pour la récré !



Les cours Oasis
CAUE 75, 2022

Site ressources
réunissant outils
pédagogiques, retex,
vidéos, etc

<https://sites.google.com/caue75.fr/cours-oasis>

TIRER PROFIT D'UN POINT FAIBLE : la gestion des eaux pluviales

Le bitume des deux cours rendait ces espaces particulièrement imperméables. Lors de fortes pluies, l'eau ne s'infiltrait pas et ruisselait le long des fissures de l'enrobé dans la cour de l'école élémentaire tandis qu'une grande flaque se formait dans la cour de l'école maternelle.

La situation était d'autant plus critique dans cette cour que les regards d'infiltration avaient tendance à se boucher avec les matières drainées par la pluie (ou par les enfants). Plutôt que d'accélérer l'évacuation des eaux au réseau unitaire, la Ville choisit d'infiltrer les eaux pluviales directement à la parcelle en créant des noues. Ce projet, soutenu par l'Agence de l'Eau Seine Normandie, se présente sous forme de fossés végétalisés, en longueur pour l'école élémentaire et très large pour l'école maternelle. Outre leur fonction de gestion des eaux, les noues sont intégrées aux aménagements paysagers. Dans l'école élémentaire, la noue fait office de séparation entre des espaces de jeux, matérialisant une zone "infranchissable".

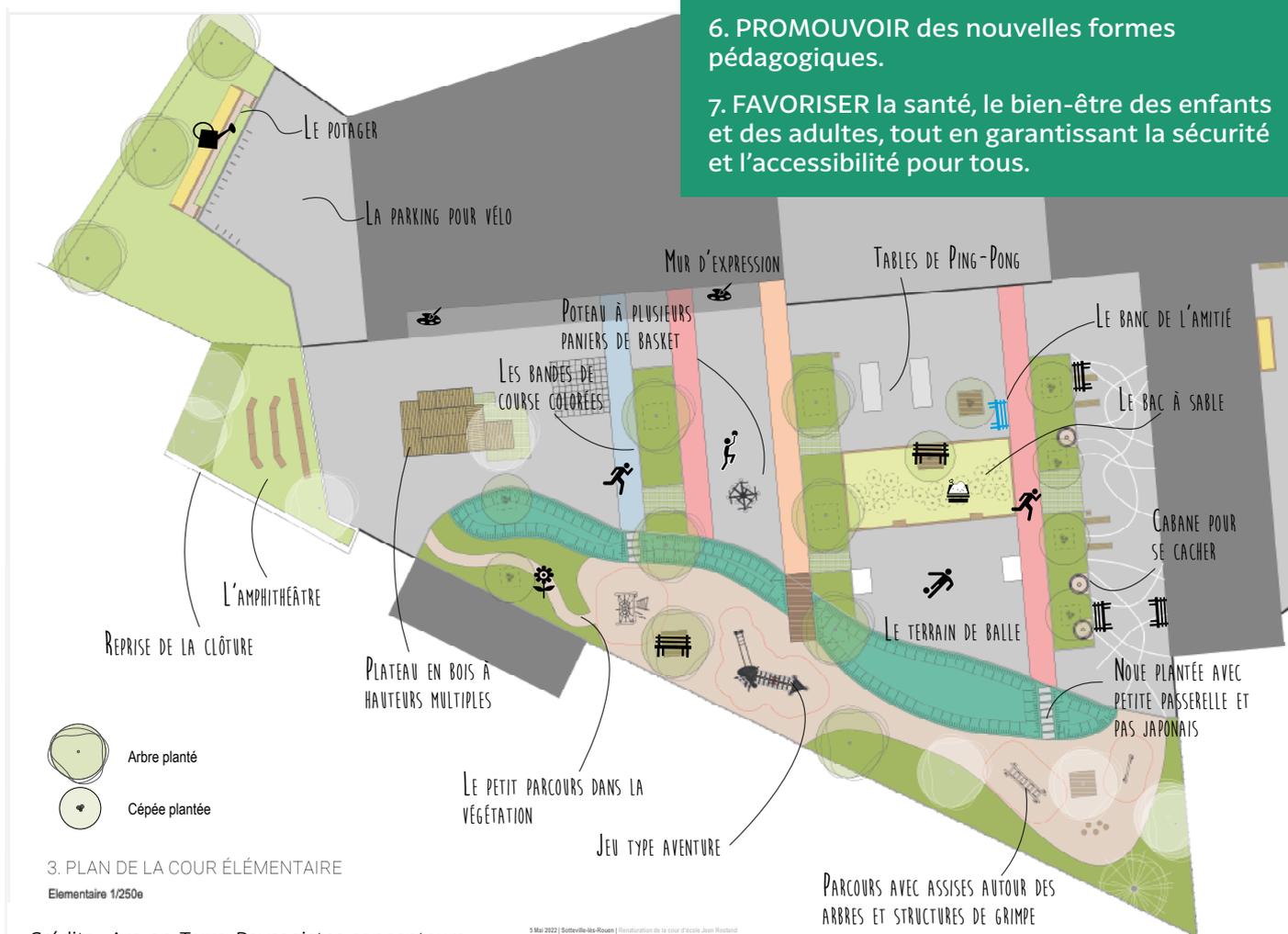
Dans l'école maternelle, elle devient un élément ludique accessible aux enfants et surmontée par un ponton en bois.

POINTS DE VIGILANCE

- Difficulté des participants à se limiter au périmètre de la concertation. Prises de positions des enseignants et parents sur des espaces annexes aux cours (terrain multisports et bâtiment de stockage), complexifiant la concertation sur les cours d'écoles.
- Forte implication des services mais difficulté à mobiliser les usagers pour les démarches de concertation : très peu de participants aux marches urbaines et aux ateliers de concertation.

7 RAISONS POUR AGIR

1. LUTTER contre les îlots de chaleur urbains en ramenant de la fraîcheur.
2. ÉVITER le ruissellement des eaux pluviales et permettre leur infiltration.
3. FAVORISER le développement de la biodiversité en ville.
4. DISPOSER d'espaces supplémentaires comme élément de maillage de la nature en ville.
5. ENCOURAGER la mixité des usages et les diversifier.
6. PROMOUVOIR des nouvelles formes pédagogiques.
7. FAVORISER la santé, le bien-être des enfants et des adultes, tout en garantissant la sécurité et l'accessibilité pour tous.





COURS D'ÉCOLES et nature en ville

En désimperméabilisant, en végétalisant, en ajoutant des noues, les deux cours d'écoles s'intègrent comme un élément du maillage de la nature en ville de la commune. Elles font office de corridors écologiques garantissant le déplacement des espèces entre les espaces verts. Ce travail sera complété par un positionnement de l'ensemble des écoles de la ville au sein de cette trame verte et bleue pour hiérarchiser les renaturations des cours d'écoles et les mettre en réseau.

PROLONGER LES AMÉNAGEMENTS aux abords des écoles

Une réflexion sur les abords d'écoles est engagée dans la continuité des travaux des deux cours de récréation. Il s'agit de penser les abords des écoles comme des espaces identifiés, apaisés et sécurisés. Enfants, parents, enseignants, services de la Ville et riverains sont amenés à participer aux différentes phases de travail : diagnostic, concertation et restitutions. La Ville souhaite agir sur la limitation de la circulation automobile et le développement des mobilités actives à proximité des écoles pour favoriser le partage des usages, contribuer à en faire des espaces de rencontre et de bien vivre-ensemble et réduire l'exposition des usagers à la pollution de l'air.

CONTACT

Mathilde SARRAZIN

DGA en charge des politiques éducatives et culturelles
Mairie de Sotteville-lès-Rouen

Tél. : 02 35 63 60 68

Mail : m.sarrazin.enfance@mairie-sotteville-les-rouen.fr

Frédéric CHARRIER

Directeur des services techniques et de l'urbanisme
Mairie de Sotteville-lès-Rouen

Tél. : 02 35 63 60 87

Mail : f.charrier.st@sotteville-les-rouen.fr

CLÉS DE LA RÉUSSITE

- ▶ Co-portage du projet entre services de la commune (services techniques et direction enfance jeunesse).
- ▶ Concertation entre les utilisateurs des deux écoles.
- ▶ Anticipation des phases clés du projet.
- ▶ Suivis des chantiers facilités par la présence des utilisateurs et des services de la Ville, hors période de congés.
- ▶ Réalisation des travaux par une seule entreprise.

PERSPECTIVES

Une fois les travaux des cours achevés et les dernières plantations placées, la Ville de Sotteville-lès-Rouen va observer comment les enfants s'acculturent à leur nouvel environnement, notamment avec la nature. Elle va également poursuivre avec le réaménagement de la rue devant le groupe scolaire pour disposer d'une rue apaisée avec un meilleur partage de la voirie en zone 30. Mais surtout, à partir de ce premier projet de désimperméabilisation de cours d'écoles, d'autres projets vont suivre, afin de végétaliser peu à peu les autres groupes scolaires de la commune.

Cette fiche de la collection "Retours d'expériences : des actions pour s'inspirer !" est une publication de l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable ANBDD, janvier 2023

Remerciements : Luce PANE (Maire), Laurence RENO (adjointe en charge de l'éducation, de la jeunesse et de l'enfance), Eve COGNETTA (adjointe en charge de l'environnement), Mathilde SARRAZIN, Frédéric CHARRIER, Pascal PESQUET et Julien DEGOND (Ville de Sotteville-lès-Rouen)
Photos : ANBDD (page 1) ; Ville de Sotteville-lès-Rouen (page 4)

ANBDD, L'Atrium, 115, boulevard de l'Europe 76100 ROUEN - www.anbdd.fr

Contact ANBDD : Catherine LARINIER - mail : catherine.larinier@anbdd.fr - Tél. : 06 40 73 97 40

